

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'Aménagement du Territoire.

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction

Wilaya de Tissemsilt

NIF : 420024000038101

AVIS DE CORRECTION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics.

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offre avec exigences des capacités minimales N° **51/2024** du **29/10/2025** ANEP N° **2516033888**

La correction de L'attribution Provisoire paru Le : 25/11/2025 ANEP N° : 2516036714

Comme suit :

Intitulé de l'Opération : Travaux De Viabilisation Primaires Et Secondaire A Travers Les Wilayas- Programme 2018

Projet: Travaux De VRD Primaires Et Secondaire Des 400 Logements LV Commune De Tissemsilt

Entreprise	Note Technique	Montant De Soumission/TTC	Montant Corrigé/TTC	Délai	observation
KADDOURI MOHMMED N.I.F : 174381700044471	46.16	31 836 404.99 DA	31 993 364.99	06 mois	Moin- disant

Les autres Soumissionnaires intéressés Sont Invités à Prendre Connaissance Des résultats de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher Du Service Contractant Sis A Rue Frère Hamdi-Les Cinq Directions-Au Plus Tard Trois(03) Jours A Compter De La Date par du présent avis d'attribution provisoire.

Tout Soumissionnaire Qui Conteste Ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés public de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis de correction de l'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret 15/247 sus cité.